# EVM 96 : l'école rattrapée par la politique

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1278

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025615

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Des revendications qui ne font pas un projet

***Jeudi 14 novembre, les organisations syndicales de la fonction publique décidaient d'annuler la grève; Conseil d'Etat et fonctionnaires sont prêts d'aboutir à un accord. La restructuration de la fonction publique reste nécessaire.***

La menace d'une prorogation de la grève de la fonction publique est provisoirement écartée. Il a suffi de quelque dizaines de millions de francs proposées par le gouvernement pour renouer les fils de la négociation. Des trois éléments du cahier revendicatif du Cartel – reprise des mécanismes légaux de la progression salariale, défense du statut et indexation des prestations sociales –, le premier a-t-il seul de l'importance pour les fonctionnaires? Malgré les apparences, on aurait tort de réduire l'insatisfaction des serviteurs de l'Etat à une affaire de sous. Le malaise est plus profond, la méfiance tenace et le découragement répandu.

## Maladresse et refus des réalités

Le Conseil d'Etat porte une lourde responsabilité dans la dégradation des rapports entre lui et les fonctionnaires. Nous avons évoqué à plusieurs reprises ses maladresses, son isolement, son incapacité à communiquer. Mais le Cartel des organisations de la fonction publique et ses dirigeants ne sont pas pour autant innocents. Ils ont trop longtemps refusé de prendre en compte la situation réelle des finances publiques et nié la nécessité d'un redressement. Alors que l'Etat de Genève se voit contraint d'emprunter pour assurer son budget de fonctionnement, il est pour le moins irréaliste de revendiquer tout à la fois la progression des salaires, la croissance des effectifs et le développement des prestations, alors que le souverain a manifesté à plusieurs reprises son refus de voir s'alourdir la pression fiscale.

## Calculs d'épicier incompréhensibles

Au vu de la situation économique, il n'est guère probable que les finances publiques connaissent une embellie dans le moyen terme. Aussi l'amélioration du climat au sein de la fonction publique est à rechercher dans un autre registre que celui des salaires. A cet égard, on est frappé par la pauvreté du cahier revendicatif du Cartel. Cette pauvreté, le président du syndicat suisse des services publics, un Genevois, l'a illustré à la caricature lors d'une récente émission de «Droit de cité», en s'empêtrant dans des calculs d'épicier incompréhensibles pour les téléspectateurs romands et probablement aussi pour la majorité de ceux de la cité de Calvin.

## Pour une gestion efficace et participative

La réforme de l'administration cantonale, timidement entreprise au bout du lac, offre aux organisations du personnel l'occasion de proposer leur propre modèle d'une gestion à la fois efficace et participative. Pour le moment, elles refusent d'entrer en matière, campant sur la défense d'un statu quo pourtant indéfendable et rejetant d'un revers de main les résultats de l'audit de l'Etat qualifié de dernier avatar du néolibéralisme.

Si la fonction publique genevoise ne se décide pas à façonner les changements qui s'annoncent, elle court le risque de subir les conséquences de réformes décidées sans elle. Elle pourra peut-être freiné le changement, voire même faire la démonstration de sa capacité de blocage. Mais dans les deux cas, les fonctionnaires comme les usagers en pâtiront. *jd*

## En coulisse

**Myrta Welti vient de quitter, après deux ans et demi, le secrétariat national de l'UDC pour suivre son mari diplomate, en poste à Bonn. Elle rêve de revenir bientôt pour présider la Commission fédérale des affaires féminines, que Judith Stamm va devoir abandonner pour devenir la première chrétienne-sociale à la présidence du Conseil national à moins qu'Elisabeth Blunschy soit rétrospectivement comptée parmi les catholiques de gauche.**

*EVM 96*

# L'école rattrapée par la politique

Ce qui avait frappé les observateurs lors du débat au Grand Conseil sur la réforme de l'école vaudoise, ce fut le sérieux du travail de la commission, présidée par un radical qui au départ n'était pas acquis à priori au projet. Les commissaires prirent leur temps pour apprécier chaque proposition sans préjugé idéologique. La discussion devant le plénum fut de la même qualité.

L'image que donnent les congrès de parti est inverse. Ressortent les vieux clichés. On accuse cette réforme d'être politisée par la gauche, alors que l'on sait qu'elle a été préparée par des praticiens nullement embrigadés dans les partis de gauche.

D'autres songent à déstabiliser le conseiller d'Etat Schwaab. Les députés qui avaient avec sérénité acquis une conviction sont désavoués en une soirée par les ressasseurs de vieilles formules. Le congrès radical a manqué ainsi une occasion d'affirmer sa position centriste, celle dont il aurait besoin aussi pour faire échouer le référendum libéral sur le premier volet de la réforme fiscale.

Il accepte de rejoindre sur l'école la droite libérale qui combat les projets de Charles Favre sur les finances. Où est la ligne?

Le souhait demeure que les citoyens, insensibles à la dérive politicienne, jugent le projet pour lui-même. *ag*